



Titre professionnel – Niveau II

Gestionnaire immobilier

Titre ICH - L'institut de Droit et d'Économie appliqués à l'Immobilier

Crédit : 80 ECTS

Niveau d'entrée : Bac+2 - Niveau de sortie : Bac+4

Objectifs pédagogiques

Le titre de gestionnaire immobilier permet d'acquérir les compétences juridiques et économiques nécessaires pour acquérir et gérer des biens immobiliers – notamment en tant que mandataire – et pour conseiller et accompagner des tiers dans leurs décisions patrimoniales.

Compétences visées

- **Gestion locative des biens immobiliers**

Baux d'habitation et baux commerciaux, gestion de parc locatif, conseil sur la sécurisation du patrimoine, veille juridique et financière, contentieux

- **Gestion technique des biens immobiliers**

Contrats de maintenance et d'entretien, évaluation et programmation des travaux, valorisation des bâtiments, mise au normes, gestion des litiges

- **Gestion administrative des biens immobiliers**

Animation des réunions de copropriétaires, suivi de contrats, gestion comptable et financière, conseil aux propriétaires, développement de portefeuille

Contenu

- Droit des baux
- Copropriété des immeubles bâtis et administrations des immeubles
- Contrats de vente d'immeubles
- Fiscalité immobilière
- Comptabilité immobilière
- Immobilier d'entreprise
- Statut et déontologie des professions immobilières
- Urbanisme et aménagement
- Responsabilité et assurance des constructeurs
- Marchés et contrats de travaux

Public concerné et conditions d'accès

- BTS professions immobilières
- Autres diplômes bac+2 ou plus des domaines juridique, commercial, gestion avec remise à niveau
- Baccalauréat avec 3 ans d'expérience dans le domaine de l'immobilier et avec remise à niveau
- **L'admission est définitive après signature d'un contrat de professionnalisation**
- **Formation ouverte aux professionnels en CDI**

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits
Document non contractuel (ces renseignements peuvent donner lieu à des modifications).
Pour plus d'information se reporter au site www.cnam-auvergnerrhonealpes.fr



Débouchés professionnels

- Administrateur de biens immobiliers
- Gestionnaire de patrimoine immobilier
- Gestionnaire de copropriété /syndic
- Gestionnaire de logement social

Le diplôme de l'ICH donne droit à la délivrance de la carte professionnelle de Transactions sur immeubles et fonds de commerce, de Gestion immobilière, de Syndic de copropriété et de Marchand de liste, en vertu de l'article 11 du décret du 20 juillet 1972.

Organisation générale

- **Durée de la formation** : 22 octobre 2018 à 29 mai 2020
- **Rythme d'alternance** : une semaine en formation et trois semaines en entreprise
- **Modalités d'évaluation** : contrôles continus et examens finaux avec une soutenance du mémoire en fin de formation
- **Lieu de formation** : Lyon 7ème arrondissement

Téléchargez le dossier de candidature
sur

www.cnam-auvergnerrhonealpes.fr
onglet «s'inscrire»

Pour tout renseignement

Tél : 04 78 58 03 71

Mail : jean-baptiste.ducasse@lecnam.net

Toute l'actualité de l'Alternance

